République Française

Délibération n°2023-235 du 19/12/23

Le mardi 19 décembre 2023, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 12 décembre 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Président, a délibéré.

Présents (41) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, Mme Catherine RUET, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Dominique TOURRES, M. Charles-Henri BALSAN, M. Eric CHALMAIN, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL, M. Tony IMBERT, M. Maxime GOURRU, M. Gilles CARANTON, M. Didier BARACHET, Mme Pascale BAVOUZET, M. Marc FLEURET, Mme Delphine GENESTE, M. Fabien BISTON, Mme Marie SALLÉ, M. Luc DELLA-VALLE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAUX, M. Didier DUVERGNE, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT , M. Bruno PALLEAU, Mme Valérie LEGRÉSY, M. Jean-Michel FORT, M. Olivier VIGNAU, M. Gilbert BLANC, M. Ludovic RÉAU, Mme Brigitte VOITIER, M. Henri LORY, Monsieur Jean François MORIN.

Excusé(s) (12) : M. Jean-Yves HUGON, M. Stéphane ZECCHI, Mme Christelle PALLEAU. M. Roland VRILLON ayant donné procuration à M. Brice TAYON, Mme Florence PETIPEZ ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à M. Charles-Henri BALSAN, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT, Mme Sabine DESMAISON ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, Mme Danielle FAURE ayant donné procuration à M. Maxime GOURRU, M. Jacques BREUILLAUD ayant donné procuration à M. Gilles CARANTON, M. Philippe GUERINEAU ayant donné procuration à M. Christian BARON, M. François JOLIVET ayant donné procuration à M. Gil AVÉROUS.

Délibération affichée et exécutoire le :

21/12/2023

29 : Rapport d'activité 2022 : Syndicat d'aménagement du bassin de l'Indre (SABI 36)

Châteauroux Métropole est adhérente au syndicat d'aménagement du bassin de l'Indre (SABI 36) dont le territoire concerne toute la partie centrale du territoire de l'agglomération, traversée par la rivière Indre et ses affluents.

Les missions exercées par le syndicat sont assurées en régie et concernent la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

C'est à ce titre que le rapport d'activité joint, approuvé par nos élus délégués en comité syndical, est présenté au Conseil Communautaire pour information.

Il est proposé au Conseil Communautaire de prendre acte du rapport d'activité 2022 du syndicat d'aménagement du bassin de l'Indre (SABI 36) dont Châteauroux Métropole est adhérente.

Suite à une discussion, le Conseil communautaire prend acte .

Le Président,	La Secrétaire de séance
M. Gil AVÉROUS	Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT

SABI 36
SYNDICAT D'AMENAGEMENT
DU BASSIN DE L'INDRE

RAPPORT D'ACTIVITE - ANNEE 2022

© L'Indre à Villedieu

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU SYNDICAT
2. PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA CELLULE D'ANIMATION
3. ELABORATION DU CONTRAT TERRITORIAL MILIEU AQUATIQUE
4. ACTIONS DE COMMUNICATION
5. BUDGET ET FINANCEMENT
6. BILAN GENERAL - RESUME

1. PRESENTATION DU SYNDICAT

Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Indre 36 (SABI 36) assure l'exercice de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) sur la rivière Indre et ses affluents dans le département 36 depuis le 1er janvier 2019. Neuf structures intercommunales lui ont transféré la compétence.

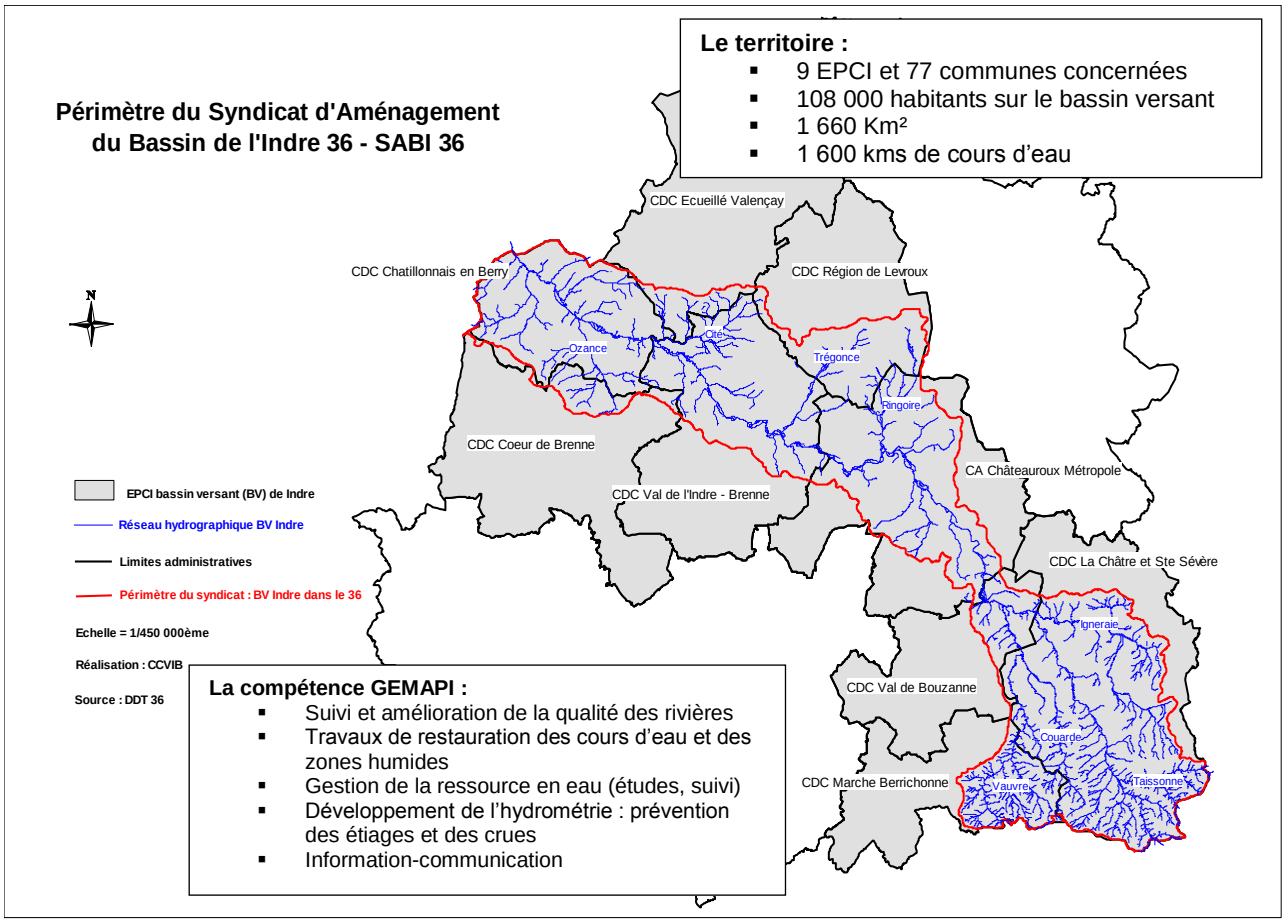

La structure est administrée par un comité syndical composée de 27 délégués titulaires et 27 délégués suppléants, et gérée par un bureau constitué de 9 membres (1 par EPCI).

Suite aux élections du 22 septembre 2020, les membres du bureau sont :

Président : Christophe VANDAELE (CDC Val de l'Indre – Brenne)
Vice-président secteur aval : Marc ROUFFY (CDC Châtillonnais en Berry)
Vice-président secteur médian : Gilles CARANTON (Châteauroux Métropole)
Vice-président secteur amont : Michel BLIN (CDC La Châtre et Sainte-Sévère)
Vice-président secteur Trégonce-Ringoire : Jean-Marc SEVAULT (CDC Région de Levroux)
Autres membres du bureau : Pascal COURTAUD (CDC Marche Berrichonne) ; Christian ROBERT (CDC Val de Bouzanne) ; Gilles BERNIER (CDC Ecueillé-Valençay) ; Christian BOISLAIGUE (CDC Cœur de Brenne).

En 2022, l'animation de la structure est assurée par un chargé de mission à temps plein et une secrétaire à mi-temps (soit 1,5 ETP), jusqu'à l'arrivée en septembre d'un nouveau technicien, Titouan LEVEQUE (soit 2,5 ETP).

2. PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA CELLULE D'ANIMATION

- Animation du SABI 36

  - Gestion administrative du syndicat : budget, comptabilité, etc...
  - Organisation des comités syndicaux : rédaction des notes préparatoires, procès-verbaux, et délibérations.
  - Communication, développement du site internet du syndicat.
  - Modalités de recrutement et d'accueil de deux agents supplémentaires

- Elaboration du contrat territorial milieux aquatiques (CTMA)

  - Pilotage de l'étude préalable au contrat territorial milieux aquatiques : marché, transmission de données, organisation des réunions.
  - Elaboration de la stratégie de territoire et du programme d'actions
  - Préparation des comités techniques et des comités de pilotage.
  - Réunion de concertation avec chaque EPCI membre.

- Gestion quantitative de la ressource

  - Participation à l'observatoire de la ressource en eau (ORE).
  - Pilotage de l'étude ressource en eau sur le BV Indre réalisée par le BRGM
  - Concertation avec les acteurs des départements voisins (syndicats GEMAPI, CA 37) pour la mise en place d'une gouvernance et d'une analyse HMUC.

- Prévention des inondations

  - Suivi/maintenance de la station de jaugeage de Sainte-Sévère
  - Communication sur les systèmes d'alerte – collaboration DDT et DREAL.

- Autres actions

  - Rencontres de terrain avec riverains et/ou élus : conseils techniques et juridiques.
  - Entretien et gestion du patrimoine des anciens syndicats (barrages clapets...)
  - Réunions diverses partenaires : DDT, AELB, Région, Département, etc…
  - Participation aux MAEC du site Natura 2000 « Vallée de l'Indre ».
  - Organisation d'une journée de formation à destination des élus.

- <u>Evaluation de la répartition du temps passé entre les activités en 2022</u>

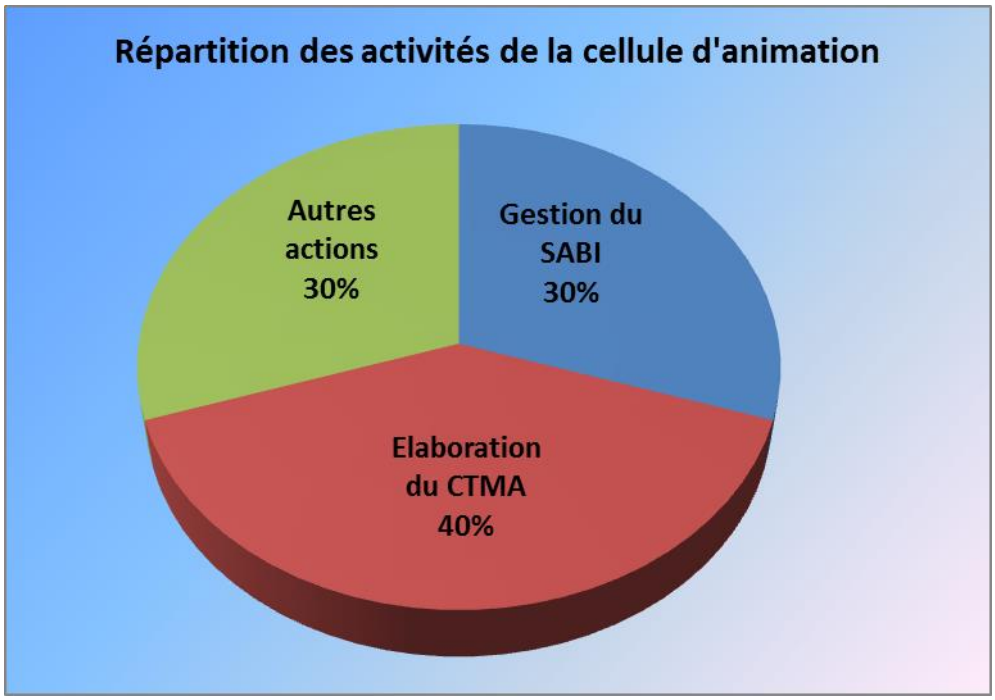

- <u>Principales organisations ou participations du SABI 36 en 2022 (non exhaustif) :</u>

Tableau récapitulatif 2021		
Date	**Lieu**	**Thème**
14 02 2022	Villedieu	Réunion de comité syndical
23 02 2022	DDT 36	Observatoire de la Ressource en Eau
16 03 2022	Ste-Sévère	« Inauguration » station hydrométrique
23 03 2022	Préfecture	Observatoire de la Ressource en Eau, comité plénier
15 04 2022	St-Hippolyte (37)	Comité de pilotage étude BRGM
29 04 2022	Saché (37)	Réunion annuelle des animateurs de CTMA de la Région Centre Val de Loire
18 05 2022	DDT 36	Observatoire de la Ressource en Eau
15 06 2022	Niherne	Comité technique étude préalable CTMA
17 06 2022	Pouligny-ND	Réunion « L'eau et ses enjeux en Boischaut Sud » (organisée par l'ADAR)
20 06 2022	Châteauroux	Formation restauration de hydromorphologie (organisée par la Fédération de pêche)
24 06 2022	Buzançais	CCVIB : réunion de présentation SABI / taxe GEMAPI
27 06 2022	Etrechet	Réunion de comité syndical
29-30 06 2022	Rennes (35)	Participation au Carrefour des gestions locales de l'eau
27 07 2022	DDT 36	Observatoire de la Ressource en Eau
07 09 2022	DDT 36	Observatoire de la Ressource en Eau
13 09 2022	Webinaire AELB	Elaboration des stratégies territoriales
14 09 2022	Clion/Indre	Comité technique Natura 2000 Vallée de l'Indre
21 09 2022	Visioconférence	Etude HMUC (AELB/ DREAL)
30 09 2022	Conseil Départemental	Intervention du SABI dans le cadre de la formation « Stratégie climat 36 »
10 10 2022	Clion/Indre	Comité de pilotage Natura 2000 Vallée de l'Indre
13 10 2022	Vierzon	Rencontres de l'AELB, commission Loire Moyenne
18 10 2022	Niherne	Journée de formation des élus du SABI

Date	Lieu	Thème
20 10 2022	La Châtre	Présentation programme d'actions 2024-2029 à la CDC de La Châtre et Ste-Sévère
21 10 2022	Loches (37)	Réunion de concertation avec les acteurs GEMAPI du 37 (CDC Loches-Su-Touraine et SAVI 37)
27 10 2022	DDT 36	Réunion continuité écologique BV Vauvre
15 11 2022	Préfecture	Réunion de présentation de l'ASTER 36
17 11 2022	Lathus (86)	Forum des techniciens-médiateurs de rivière
22 11 2022	Châteauroux	Présentation programme d'actions 2024-2029 à la CA Châteauroux Métropole
22 11 2022	Le Chatelet (18)	Réunion de concertation avec les acteurs GEMAPI du 18 (CDC Berry Grand Sud)
29 11 2022	Mézières-en-Brenne	Présentation programme d'actions 2024-2029 à la CDC Cœur de Brenne
08 12 2022	Villedieu/Indre	Présentation programme d'actions 2024-2029 à la CDC Val de l'Indre- Brenne
13 12 2022	Webinaire AELB	Gestion quantitative
16 12 2022	Visioconférence	Etablissement Public Loire / étude HMUC
16 12 2022	Valençay	Présentation programme d'actions 2024-2029 à la CDC Ecueillé-Valençay
20 12 2022	Châtillon/Indre	Présentation programme d'actions 2024-2029 à la CDC Du Châtillonnais en Berry
21 12 2022	Le Poinçonnet	Réunion de comité syndical

- <u>Les réunions de comité syndical :</u>

Séance du 14 février 2022 :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 décembre 2021
- Vote du budget primitif 2022
- Vote des contributions des EPCI membres pour 2022
- Dossiers en cours - informations générales
- Questions diverses

Séance du 27 juin 2022 :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 février 2022
- Vote du compte de gestion 2021
- Vote du compte administratif 2021
- Affectation des résultats au budget 2022
- Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles
- Création de deux emplois non permanents de technicien-rivière
- Mise en application des 1607 heures
- Frais de structure – convention avec la mairie de Niherne
- Publicité, entrée en vigueur et conservation des actes
- Information sur les dossiers en cours
- Lancement d'une étude hydrologie-milieux-usages-climat (HMUC)
- Présentation du bilan 2021
- Questions diverses

Séance du 21 décembre 2022 :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2022
- Travaux d'aménagement des locaux occupés par le SABI en mairie de Niherne
- Passage à la comptabilité M57
- Décision modificative du budget 2022
- Point sur l'élaboration du contrat territorial milieux aquatiques
- Débat d'orientation budgétaire
- Question diverses

3. ELABORATION DU CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES

Le syndicat élabore un contrat territorial milieux aquatiques (CTMA) en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Centre – Val de Loire. Le périmètre étudié correspond à 23 masses d'eau DCE ou sous-bassins versant. Chaque étape est validée par un comité technique, puis un comité de pilotage.

L'étude préalable se déroule en plusieurs étapes :

Phase	**Etat (juillet 2023)**
Etat des lieux / pré-diagnostic	Achevée
Diagnostic partagé - expertise de terrain des cours d'eau (450 kms)	Achevée
Volet hydrologie sur 4 masses d'eau en déficit chronique	Achevée
Volet continuité écologique sur 10 ouvrages hydrauliques prioritaires	en cours
Elaboration d'une stratégie de territoire	Achevée
Elaboration d'un programme d'actions chiffré sur 6 ans	Achevée
Phase administrative : DAEU, DIG, rédaction du contrat	En cours

- Volet continuité écologique des 10 ouvrages hydrauliques prioritaires
  Ce volet n'a pas été traité en 2021 :
  - Par manque de temps.
  - Les évolutions réglementaires liées à la continuité écologique ont remis en cause certains scénarios d'aménagement.

- Elaboration de du programme d'actions
  - Construction du projet avec le bureau d'étude.
  - Vérifications de terrain des actions proposées sur 12 masses d'eau DCE : pertinence, faisabilité technique, opportunité, gain écologique, évaluation financière, premières rencontres avec les propriétaires riverains publics et privés.
  - Comité technique du 15 juin 2022 :
    - Première version de la stratégie globale d'intervention sur le territoire
    - Première version du programme d'actions chiffré sur 6 ans
  - Rencontre en présentiel de chaque EPCI membre, afin de présenter :
    - Les enjeux liés aux masses d'eau du secteur
    - Les actions nécessaires pour améliorer la qualité des cours d'eau
    - Plusieurs scénarios d'intervention chiffrés

    L'objectif était d'échanger sur la capacité financière de l'EPCI sur les 6 ans et de connaître ses attentes vis-à-vis de la compétence GEMAPI.

Le travail a permis de cerner l'enveloppe globale du contrat et de valider une stratégie globale d'intervention et de priorisation sur 2024-2029 (COPIL du 13 02 2023).

4. ACTIONS DE COMMUNICATION

- **Développement du site internet** du SABI 36, à destination du public, des élus, des riverains, des partenaires ; rédaction et mise en ligne d'articles présentant la structure, son actualité, liens utiles, documentation et vidéos pédagogiques.

https://contactsabi36.wixsite.com/sabi36

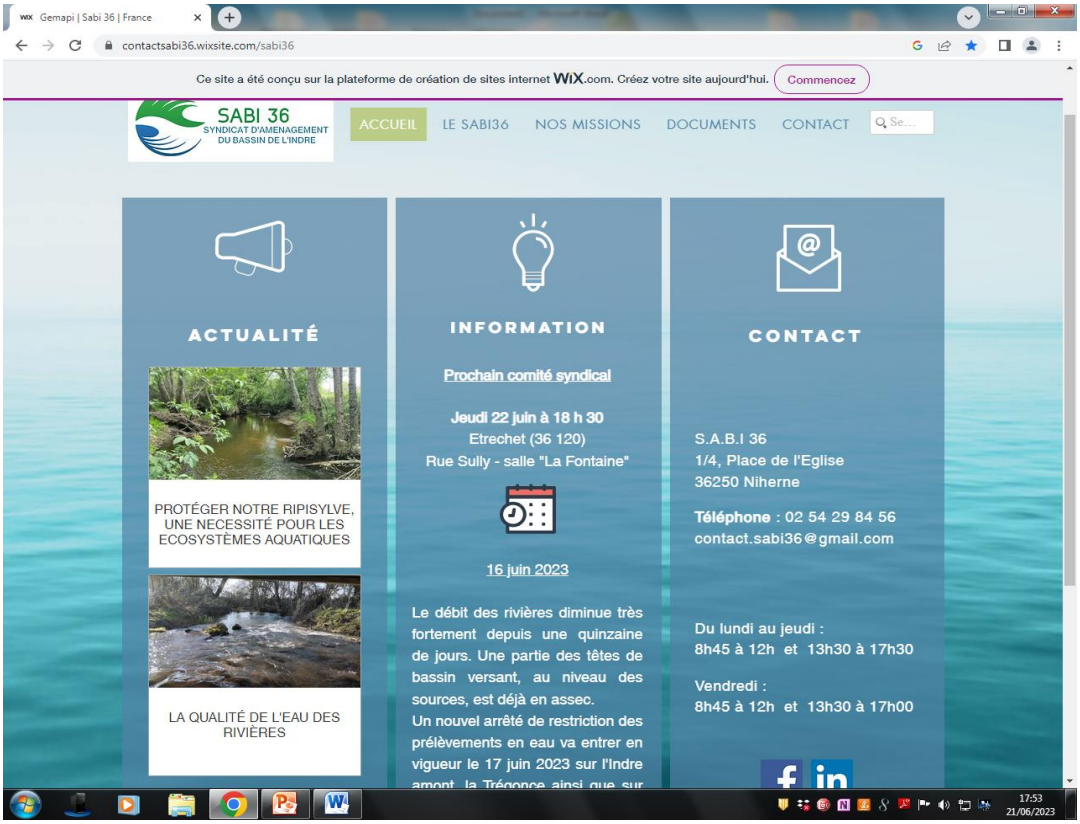

- Organisation d'une **journée de formation à destination des élus** sur le thème de la qualité de l'eau des rivières le **18 octobre 2022** à Niherne :

  - **Matin (salle) :** intervention sur la qualité de l'eau des rivières animée par le SABI.
    - Les éléments essentiels de la qualité de l'eau
    - Les différentes sources de dégradation : origines, vecteurs, et impacts des pollutions
    - Les solutions de remédiation et la réglementation

  - **Après-midi (terrain) :** animation de la Fédération de l'Indre pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
    - Démonstration d'inventaire piscicole (pêche scientifique)
    - Mesure de paramètres physico-chimiques, prélèvement d'indicateurs biologiques.

  - Conception d'un support de formation par le SABI.
  - Participation : 21 élus et deux représentants de la Fédération de pêche.

5. BUDGET ET FINANCEMENT

- Fonctionnement 2022 :

Fonctionnement 2022	Prévision	Réalisation
Dépenses	375 501,07 €	115 187,80 €
Recettes	375 501,07 €	156 038,65 €
	Résultat de l'exercice 2022 =	**40 850,85€**

La différence avec le prévisionnel de dépense s'explique par les raisons suivantes :

- Dans le cadre de l'étude préalable au CTMA : les phases 4. programme d'actions, 5. DIG, et les tranches conditionnelles n'ont pas été facturées en 2022.
- Le paiement du solde de l'étude BRGM avait été budgété et il sera réglé en 2023.
- Le SABI 36 n'a pas utilisé les fonds transférés par les anciens syndicats, inscrits en dépense au budget, excepté 4 619 € sur le bassin de la Trégonce.

Les recettes proviennent des cotisations des EPCI pour 81 918 €, des subventions de l'Agence de l'Eau pour 60 008,24 €, de la Région Centre pour 5 166 €, et de remboursement divers.

Le report de l'exercice antérieur de 55 001,07 € permet de clôturer l'exercice 2022 à **un solde positif de 95 851,92 € en fonctionnement**.

- Investissement 2022 :

Investissement 2022	Prévision	Réalisé
Dépenses	91 844,98 €	8 303,08 €
Recettes	91 844,98 €	3 934,63 €
	Résultat de l'exercice 2022 =	- **4 368,55 €**

La dépense est constituée du remboursement de l'emprunt pour le véhicule, de l'acquisition de matériel informatique et de mobilier de bureau. La recette provient du FCTVA.

La différence avec le prévisionnel s'explique par la non utilisation des fonds transférés par les anciens syndicats inscrits en dépenses.

Le report de l'exercice antérieur de 91 844,98 € permet de clôturer l'exercice 2022 à **un solde positif de 87 476,43 € en investissement**.

- <u>Répartition des dépenses **(123 490,88 €)** :</u>

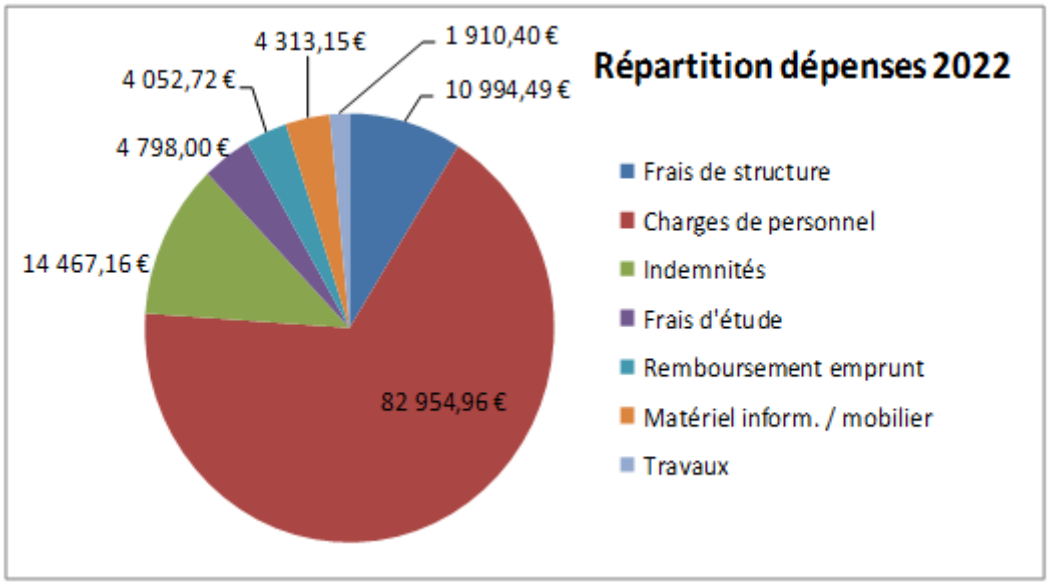

- <u>Répartition des recettes **(159 973,18 €)** :</u>

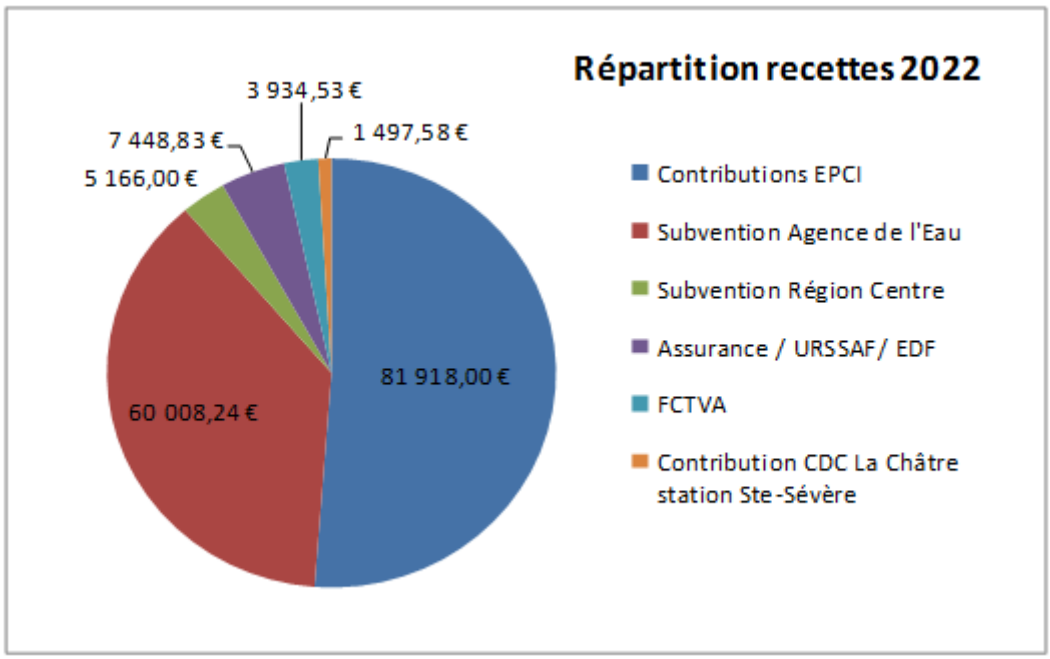

- <u>Rappel des contributions 2022 :</u>

- CA Châteauroux Métropole : 23 780 €
- CC Val de l'Indre Brenne : 11 890 €
- CC La Châtre et Ste-Sévère : 20 418 €
- CC Châtillonnais en Berry : 11 316 €
- CC de la Région de Levroux : 5 002 €
- CC Cœur de Brenne : 1 640 €
- CC Marche Berrichonne : 3 854 €
- CC Val de Bouzanne : 2 296 €
- CC Ecueillé et Valençay : 1 722 €

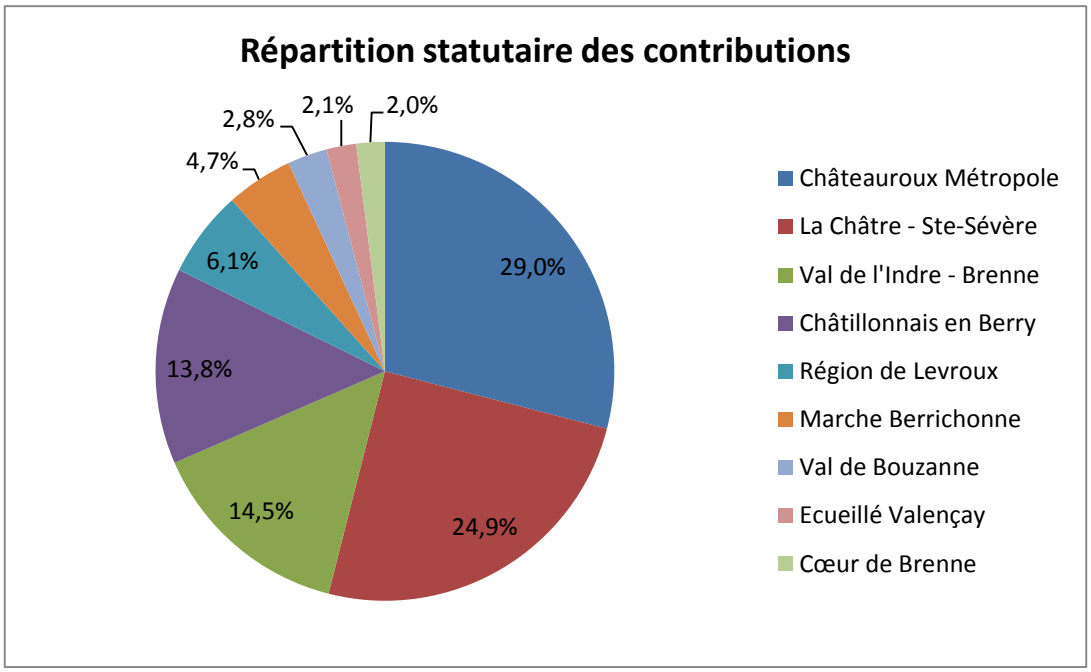

6. BILAN GENERAL - RESUME

L'action du SABI a été engagée au travers plusieurs aspects en 2022 :

- Le développement de l'équipe avec le lancement du recrutement de deux agents supplémentaires (2 ETP) en vue de répondre aux différentes missions relevant de la compétence GEMAPI sur un territoire relativement important.

- La poursuite de l'élaboration du contrat territorial avec la construction de la stratégie d'intervention et du programme d'actions sur la période 2024-2029.

- La progression sur la question de la ressource en eau, avec l'initiative et le pilotage d'une concertation à l'échelle du grand bassin versant de l'Indre (Chambre d'Agriculture 37, SAVI 37, CC de Loches, Etablissement public Loire, Agence de l'eau) en vue de construire une gouvernance et des outils de gestion pour adapter le territoire au changement climatique.

- Les actions de communication et d'information (grand public, riverains, élus), via l'organisation de réunions à différentes échelles ou le site web du syndicat.

- L'acquisition de connaissances techniques par les élus avec l'organisation d'une nouvelle journée de formation destinée à une meilleure compréhension des enjeux liés à la qualité de l'eau.

- L'intervention et/ou la participation du syndicat dans les différentes politiques liées aux rivières sur le territoire afin de développer les synergies (communes, EPCI, DDT, OFB, Natura 2000, ADAR, Fédération de pêche, Conseil départemental...) ; réponse aux sollicitations des mairies et des particuliers.

Le travail mené constitue une base importante pour préparer l'avenir et rendre la structure progressivement opérationnelle en vue des échéances : Contrat Territorial Milieux Aquatiques 2024-2029, suivi quantitatif et qualitatif, travaux, lancement d'une étude Hydrologie-Milieux-Usages-Climat, etc.